

<p style="text-align: center;"><b>DEPARTEMENT DE HAUTE-SAVOIE</b> ----- <b>Arrondissement de Saint-Julien-en-Genevois</b></p>	<p style="text-align: center;"><b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIAS USSES ET RHÔNE</b></p> <p style="text-align: center;"><b>Séance du 10 juin 2020</b></p>	<p>Envoyé en préfecture le 22/06/2020 Reçu en préfecture le 22/06/2020 Affiché le  ID : 074-200070852-20200610-CIAS_29_2020-DE</p>
<p><u>Nombre de Conseillers :</u></p> <p>En exercice : 17 Présents : 12 Absents : 5 Pouvoirs : 3 Votants : 15 Pour : 15 Contre : 0 Nul : 0 Abstention : 0</p> <p><b>N° CIAS-29/2020</b></p>	<p>L'an deux mille vingt, le dix juin à dix-huit heures trente, le Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale Usse et Rhône dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en salle Jean XXIII, à Frangy, sous la présidence de <b>Monsieur André-Gilles CHATAGNAT</b></p> <p><b>Date de convocation :</b> 3 juin 2020</p> <p><b>Présents :</b> Mesdames Carole BRETON, Marthe CUTELLE, Marie-Chantal FIGUET, Marie-Antoinette SIMON, Claude STOUBENFOLLE, Martine VEYRAT ; Messieurs Bernard CHASSOT, André-Gilles CHATAGNAT, Marc COUZON, Paul COTTERLAZ-RANNARD, Jean-Pierre LONG, Joseph TRAVAIL.</p> <p><b>Absents excusés :</b> Mesdames Anne-Marie BAILLEUL, Céline FILET, Martine FONTE (pouvoir à Paul RANNARD), Carine LAVAL, (pouvoir à André-Gilles CHATAGNAT) ; Monsieur Jean VIOLLET (pouvoir à Carole BRETON).</p> <p>M. Bernard CHASSOT est désigné secrétaire de séance</p>	

**OBJET : FINANCES – Subvention ADMR Bugey-Colombier 2020**

Monsieur le Vice-Président informe les membres du Conseil d'Administration que l'ADMR, antenne du Bugey, a adressé une demande de subvention afin de poursuivre ses actions en 2020. Il propose qu'une subvention de 1000€ leur soit versée pour le travail effectué sur les communes de l'Ain du territoire de la Communauté de Communes Usse et Rhône.

**Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré :**

**DECIDE** d'allouer une somme de 1 000€ à l'ADMR du Bugey,  
**CONFIRME** que ces crédits sont inscrits au budget principal 2020, compte 6574,  
**CHARGE** les services de procéder au plus vite au mandatement de ce crédit.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

**Par délégation du Président,  
André Gilles CHATAGNAT**

  
